

REVALORISATION DES ENSEIGNANTS

PETITE CAROTTE, GROS BÂTON

Dans le cadre de la discussion sur le budget 2010, la question de la revalorisation du métier enseignant est abordée par le ministre et quelques députés. Loin de prévoir une quelconque revalorisation financière pour tous, ils en profitent pour avancer des idées pour modifier les missions et l'évaluation des enseignants.

**GRÈVE MARDI
24 NOVEMBRE**

REVALO



REVALORISATION

Reconnaissant l'insuffisance des salaires des enseignants, le candidat Sarkozy avait promis la revalorisation de nos métiers. Actuellement, à niveau de qualification identique, les enseignants, les CPE et les CO-Psy ont des rémunérations inférieures

de 35% au reste de la fonction publique d'État (FPE). Il est urgent de valoriser les grilles salariales de tous les personnels et à tous les moments de la carrière, et de compenser la dévalorisation flagrante de nos métiers, fortement ressentie par les personnels. L'élévation du niveau de recrutement et de qualification au master doit être reconnue et permettre l'ouverture de discussions d'ensemble, bien au-delà de la peccadille proposée, 100 euros comme le proposent le ministre et un député ⁽¹⁾.

Sous couvert d'une meilleure prise en compte des tâches accomplies par les enseignants, le ministre entend attribuer des missions « autres que d'enseignement » aux enseignants (aide à l'orientation) en échange d'une rémunération supplémentaire. La multiplication des réunions en dehors des heures de cours et la complexité croissante de nos missions sont incontestables. Le SNES revendique que ces missions soient incluses dans le temps de service des personnels.

Le SNES rejettera toute proposition consistant à limiter la revalorisation salariale des personnels à l'attribution de primes individuelles. Cette revalorisation doit passer par l'élaboration d'un plan pluriannuel, concerner l'ensemble des personnels, porter à la fois sur les rémunérations et les conditions de travail, la précarité.

ÉVALUATION

Proposant d'instaurer des rendez-vous de carrière, ce député promeut une évaluation basée sur la « performance », la « valeur ajoutée d'un établissement » et un rôle prépondérant du chef d'établissement. Entre ces rendez-vous, le chef d'établissement serait seul en charge de l'évaluation des enseignants.

Les rapports Pochard et Silicani, rejetés par la profession, prévoyaient d'évaluer les performances des enseignants à partir des résultats des élèves. Les conditions actuelles de l'évaluation des enseignants par les IPR sont loin d'être satisfaisantes. Mais cette évaluation est basée sur le cœur du métier et doit le rester. La carrière doit être déconnectée de l'évaluation.

Le SNES est attaché à la double notation des enseignants, seule à même de refléter la nature de notre métier et demande la mise en place de la double évaluation pour les CPE, en lien avec une inspection spécifique.

Or, pour l'ensemble des personnels, il n'est question d'aucune autre perspective que le « travailler plus pour gagner plus », si ce n'est celle d'une rémunération de la performance et du « mérite ». L'individualisation deviendrait la règle dans un contexte où la pression des hiérarchies locales s'amplifie. Le sens même de nos métiers serait mis en cause.

Pour une revalorisation réelle de notre métier, tant salariale que pour nos conditions de travail, qui bénéficie à l'ensemble de la profession, la mobilisation le 24 novembre est indispensable. ■

Xavier Marand



© Daniel Maunoury

AUDIENCE FSU AU MINISTÈRE : LE CYNISME COMME SEULE RÉPONSE

Les syndicats enseignants de la FSU ont été reçus lundi 26 octobre au MEN. La réunion ayant été présentée comme l'exposé du « pacte de carrière », le SNES a émis comme condition à sa participation des assurances sur l'aspect revalorisation. Le ministre a fait savoir par courrier qu'il accédait à cette demande.

En fait, il s'agissait de minorer les promesses faites en matière de revalorisation, dissenter sur différents sujets sans contenu ni propositions concrètes (seconde carrière par exemple).

Le Conseiller social commença par l'évaluation des enseignants, le caractère peu satisfaisant de la double notation, la volonté d'aller vers davantage d'individualisation... Le SNES et le SNEP convinrent de certains dysfonctionnements, rappelèrent nos propositions pour rendre la notation pédagogique plus objective, pallier les effets des retards d'inspection, donner

corps aux missions d'aide et de conseil et à la formation continue. Ils mirent aussi sérieusement en garde le Cabinet contre toute réforme du système qui mettrait en concurrence les personnels, donnerait aux chefs d'établissement un poids renforcé, privilégierait l'évaluation des tâches immédiatement visibles au détriment du cœur du métier, les questions d'apprentissage.

La finalité de ce regain d'intérêt pour les questions d'évaluation apparaît vite si on la lie au dossier de la revalorisation. En plaçant d'emblée les discussions dans le cadre d'un double calendrier, le Conseiller social trahit bien la volonté du gouvernement de manquer aux engagements pris : pour les nouveaux recrutés au master, des mesures à prendre d'ici à janvier 2010 ; un autre calendrier, sans échéances, pour les « autres sujets ». De fait, les pistes de travail proposées

ont tourné autour des débuts de carrière (gain moyen d'une centaine d'euros), la marge de discussion consistant à choisir entre un effet supplémentaire sur les débuts et des effets moindres sur les échelons suivants de milieu de carrière, ou l'inverse.

Le reste de l'enveloppe budgétée pour la revalorisation est prévue pour indemniser les nouvelles missions en lycée.

En réponse aux exigences du SNES, le MEN invoque cyniquement le « retour catégoriel » lié aux suppressions de postes. En fonction des suppressions du budget 2011, on verra...

Nicolas Sarkozy avait fait le constat d'une dévalorisation globale de nos métiers et avait proclamé la volonté de les revaloriser. Par notre engagement massif dans la grève du 24 novembre, rafraîchissons-lui la mémoire.

Frédérique Rolet